

219C1011
FR0010386334-FS0598

24 juin 2019

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

KORIAN
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 24 juin 2019, l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public¹ (1250, René-Lévesque Boulevard, West, Suite 1400, Montréal, QC H3B 5E9, Canada) a déclaré avoir franchi en baisse, le 20 juin 2019, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société KORIAN et détenir 5 400 000 actions KORIAN représentant autant de droits de vote, soit 6,59% du capital et des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions KORIAN dans le cadre de la constitution d'un livre d'ordres accélérée.

¹ L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public est une société de droit public canadien contrôlée par l'Etat canadien.

² Sur la base d'un capital composé de 81 985 563 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.